

Décision

Générale

colonial

Décision n° 977 du 24 septembre 1948 :

n° 977

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 septembre 1948

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1948

Date du numéro

30 septembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de quinze jours, pour en jouir au Harrar (Ethiopie), est accordée à M. Liurette, administrateur des colonies, commandant du cercle de Djibouti, pour compter du 25 septembre 1948.

Signé : CHAMBOREDON.